

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Le **23 Janvier 2024**, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 15 Janvier 2024, s'est réuni à la Mairie d'Echiré, sous la présidence de Madame Nathalie LALLEMAND, Vice-présidente du CCAS.

Présents : Nathalie LALLEMAND, Sylvie AULIVIER, Jacqueline GATTEPAILLE, Annie AUGER, Martine CANTET, Nicole AIMON, Claudine CHAUSSADE, Marie-Claire RAIMOND.

Absents excusés : Julie MÉNARD, Mathieu BÉRARD

Absents : Mathieu POUGNAND

Secrétaire de séance : Claudine CHAUSSADE

Préfecture des Deux-Sèvres

06 FEV. 2024

OBJET : Acception de dons

La Vice-présidente informe l'assemblée qu'un don d'un montant de 270,50 € a été effectués au profit du Centre Communal d'Action Sociale d'Échiré.

Il est proposé au Conseil d'Administration :

- d'accepter le don susvisé pour un montant de 270,50 € et de l'imputer à l'article 756 du budget C.C.A.S. 2024.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Fait et délibéré le 23 Janvier 2024

La Vice-présidente du CCAS

Nathalie LALLEMAND



La secrétaire de séance,

Claudine CHAUSSADE

Certifié exécutoire :

Reçu en Préfecture le : **06 FEV. 2024**

Publié ou notifié le : **06 FEV. 2024**